

LA REDORTE "sur le vif"

JUILLET 1989

N°1

BULLETIN D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE LA REDORTE

EDITORIAL DU MAIRE

Le premier numéro d'un bulletin communal est toujours considéré comme un nouveau-né par ses concepteurs et par ses lecteurs. La nécessité et le désir d'informer, le besoin et l'envie d'être informé, voici le pourquoi de ce bulletin.

Nous l'avons voulu utile par ses informations, instructif par ses résumés, efficaces par ses propos.

"SUR LE VIF" commence.

Il se veut être un évènement dans les relations entre vous et nous, entre vous et vos voisins dans votre vie de tous les jours.

Depuis le 12 mars dernier, date à laquelle vous nous avez prouvé votre confiance dans la gestion et l'organisation de notre village, nous n'avons cessé de réfléchir, de travailler sur le "mieux vivre" à LA REDORTE. Déjà trois mois d'analyse, trois mois de travail.

"Sur le vif" sera donc le témoin de ce travail, de l'état d'esprit qui l'anime et de la volonté de transparence de toutes nos actions et décisions.

"Sur le vif" sera aussi un lieu de parole pour nos associations qui nous présenteront leurs prochaines activités.

Mais "sur le vif" sera avant tout un outil de dialogue entre vous et nous.

Sa réussite, ainsi que celle de notre village, ne pourra se faire sans votre aide. Un village ne vit que par le dynamisme et la compréhension réciproque de ses habitants et de son conseil municipal.

.../...

"Sur le vif" paraîtra quatre fois par an.

Je suis sûr qu'il vous apportera les informations que vous désiriez, et qu'il vous aidera à mieux comprendre nos actions.

Je me souviens d'une citation du philosophe Henri BERGSON qui disait :

" Il me faut agir en homme de pensées et penser en homme d'action."

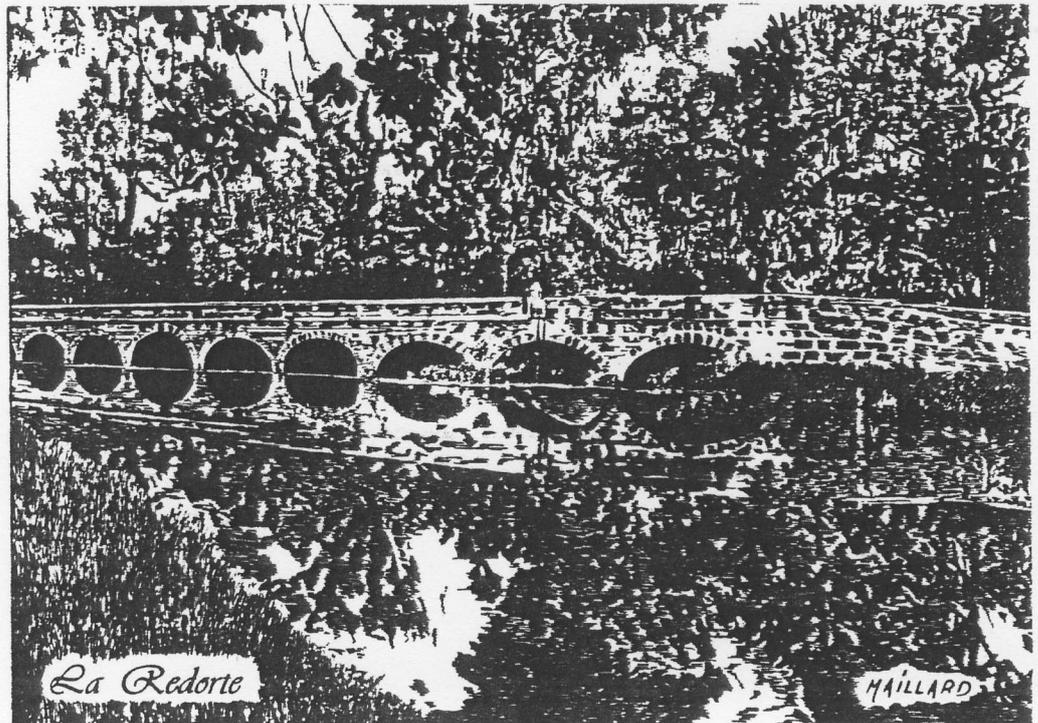
C'est dans ce sens que nous agissons.

Notre travail sera alors productif, efficace et adapté aux besoins de notre commune.

Vos suggestions et critiques seront ainsi pertinentes et constructives.

Ce n'est que de cette unique façon que vous et nous, que LA REDORTE s'épanouira dans la sérénité et l'enthousiasme.

Je suis persuadé que nous y arriverons.



* Monsieur le Maire : SIE Louis
Tél : 68.91.44.08 (Domicile)

*COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Adjoint chargé de l'entretien et extension des réseaux communaux

M. LABADIE Jean

Assisté de Mme CROCHET - MM ESTALLE - ROQUI - SILOBRE -

Domaine de compétence : Electricité, eau, eaux usés et station d'épuration, sonorisation, éclairage public, salubrité et enlèvement des ordures ménagères, voirie, circulation.

Adjoint chargé de la solidarité

Mad. MARTY Huguette

Assitée de Mmes CROCHET - LORIENTE - M. ROQUI -

Domaine de compétence : Aide sociale et questions diverses concernant la solidarité, relations avec les enseignants et les parents d'élèves, tourisme, terrain de camping, port, animation et embellissement du village, relations avec les artisans et les commerçants.

Adjoint chargé des méthodes de travail

M. PAU Henri

Assisté de MM. LIABOT - CAPO - ROQUI - DAYDE -

Domaine de compétence : Préparation des réunions, préparation du budget, encadrement du personnel communal, préparation des grands projets, entretien des biens communaux, démarches diverses.

Adjoint chargé de la communication

M. PARIS René

Assisté de Mme MARC - MM. ILHES - LIABOT - DAYDE -

Domaine de compétence : Procès-verbaux, compte rendu, relations avec la presse, bulletin communal, relation avec les associations biens communaux.

*NOS METHODES DE TRAVAIL

- Les réunions du Conseil Municipal ont lieu tous les troisièmes vendredis du mois à 20 h 30.
Y sont débattues toutes les questions d'actualité avec ou sans ordre du jour précis.
Nous vous rappelons que ces séances sont ouvertes au public et nous vous y invitons.
- Hebdomadairement, chaque vendredi, le Maire et les adjoints avec leurs collaborateurs élus se réunissent pour évoquer et résoudre les projets en cours.
De plus, ce même jour, à 16 h 30, les employés communaux rendent compte des travaux effectués dans la semaine et participent à l'élaboration du programme des travaux pour la semaine suivante.
- Quotidiennement, le Maire se tient à la disposition de ses administrés de 11 H à 12 H et de 18 H à 18 H 30.

* PROJETS ET REALISATIONS

- STATION D'EPURATION : La station d'épuration est pratiquement terminée et sa mise en fonctionnement est prévue pour le 1er Juillet. Elle permettra le traitement de la totalité des eaux usées du village.
- STATION DE POMPAGE: Ont été effectués le remplacement d'une pompe (coût 80.000 Frs), l'abattage, le déssouchage des arbres morts et le remblayage des talus d'enceinte.
- BOULODROME : Les travaux d'aménagement du nouveau boulo-drome du " Manège " sont terminés. Les boulistes pourront, à nouveau, pratiquer leur sport favori.
- AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS : Cet été nos enfants pourront bénéficier d'une aire de jeux au fond de l'allée des platanes du "Manège", balançoire, toboggan, poutre d'équilibre sont au programme.
Nous remercions bien vivement nos concitoyens Monsieur et Madame BARTOLOTTI qui ont fait don de plusieurs jeux destinés au jardin d'enfants.
- CAMPING DU STADE : Il a été sommairement aménagé pour assurer un fonctionnement immédiat. Son inscription aux principaux guides touristiques sera demandée après agrément de l'autorité administrative.

- CIMETIERE : L'allée Nord-Ouest dégradée par les eaux de ruissellement a été cimentée sur toute sa longueur. La taille et le traitement des cyprès ont été effectués.
- W.C.PUBLICS : La remise en état (plomberie, menuiserie, peinture) des WC situés sur la place de l'école maternelle a eu lieu.
- AMENAGEMENT DU PORT : Est en cours de réalisation la construction d'un ensemble sanitaire (Douches-lavabos-WC-) qui sera mis à la disposition des touristes. Des tables, des bancs et des bacs à fleurs ont été installés en bordure du canal.
- RESEAU DE SONORISATION : Le réseau de sonorisation sera étendu aux lotissements du Parc et Pélissier et sera amélioré sur l'ensemble du village.
- MATERIEL DE SECOURS : En dotation au corps des spauers pompiers, achat d'une ambulance équipée gratuitement et subventionnée par le département.

MEMENTO PERMANENT

- * MAIRIE : Ouverture au public Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30
Tél : 68 - 91 - 43 - 22
- * CENTRE MEDICAL (docteurs ALBERT & SIRVEN) Tél : 68 - 91 - 48 - 26
- * CENTRE INFIRMIER : Tél : 68-91-49-89 ou 68-27-37-69
- * GENDARMERIE PEYRIAC Mvois : Tél : 68 - 78 - 10 - 17 ou 17
- * POMPIERS : Tél : 68 - 91 - 43 - 22 ou 18
- * BUREAU DE POSTE : Tél : 68 - 91 - 41 - 30

COMMUNIQUE

- * VACANCES - LOISIRS : Un centre aéré, intéressant les enfants âgés de 6 à 14 ans résidant dans les communes de LA REDORTE, PEPIEUX et PUICHERIC, fonctionnera dès les prochaines vacances d'été. Les enfants pourront être pris en charge et ramenés journallement à leur domicile moyennant une participation financière modique grâce à une subvention de la commune s'élevant à 30 Frs par jour et par enfant. 25 familles du village représentant plus de 500 jours enfant ont souscrit une demande d'inscription.
- * COMMERCE - ARTISANAT : Construit en un temps record, le Centre Commercial ECOMARCHE a ouvert ses portes le 11 Avril.
Une délégation de commerçants et artisans conduite par M. CLERGUE a été reçue par la municipalité le 28 Avril.

Parmi les suggestions émises par cette délégation figuraient la limitation aux Mardi et Vendredi l'accès de la commune aux marchands ambulants et l'interdiction de l'affichage dit "sauvage". Au cours de la séance du 19 Mai le Conseil Municipal a rejeté la proposition relative à la limitation des jours de marché et s'est déclaré favorable à l'interdiction de l'affichage "sauvage" à condition que les commerçants acceptent les modalités d'affichage sur le domaine public proposées par la municipalité.

*PROPRETE - SALUBRITE: L'application de quelques dispositions élémentaires s'impose si nous tenons à conserver à notre village un aspect propre et agréable.

Le dépôt "sauvage" d'ordures, décombres, immondices, etc-----est strictement interdit.

Les propriétaires d'animaux, de chiens en particulier ne doivent pas perdre de vue qu'ils en sont responsables notamment lorsqu'ils créent une gêne pour le voisinage ou pour la circulation.

Souvent "plus bêtes que méchants" les actes de vandalisme (Dégradation de bâtiments publics, de panneaux de signalisation, de cabines téléphoniques, graffitis etc---) coûtent cher à la collectivité et finissent par laisser ceux qui ont la charge de l'administration communale. Il s'agit certes d'actes isolés dûs à quelques irresponsables. L'appel lancé pour que cessent de tels agissements devrait être entendu, faute de quoi les auteurs découverts feront inmanquablement l'objet des poursuites prévues par la loi.

LE BUDGET 1989

Le Budget communal, voté chaque année par le Conseil municipal est une prévision d'organisation et de gestion du village.

Lors de sa séance du 21 Avril, le Conseil Municipal après plusieurs réunions d'études préalables, a voté à l'unanimité le budget 1989.

Ce budget se scinde en deux masses :

- La section "fonctionnement" qui regroupe toutes les dépenses d'administration, d'entretien, de gestion générale de la commune pour un montant de 2.620.091 Frs; .
- La section "d'investissement" qui regroupe tous les projets et programme d'investissement pour un montant de 3.154.000 Frs (dont 1.307.000 Frs inscrit au budget primitif, c'est à dire non modifiable lors du budget rectificatif).

Remboursement d'emprunt	197.900
Camion ordures, Jeux enfants, guirlandes, cloture dép. Ordures	255.000
Matériel d'incendie.....	9.500
Matériel de bureau.....	25.000
Aménagement du port.....	70.000
Aménagement salle des fêtes.....	24.536
Garage pompiers.....	10.227
Toiture poste police, aménagement anciens bains douches, Marché couvert, WC Publics, église, Station pompage.....	227.000
Remplacement pompe station de pompage.....	80.000
Réseau d'eau potable (Suppresseur, Stade, jardin public.....	167.190
Station d'épuration.....	941.845
Eclairage terrain de boule et village.....	60.000
Entretien chemins ruraux.....	130.000
Eclairage public.....	22.609
Sonorisation du village.....	10.556
Electricité route d'Homs.....	61.000
Assainissement parcelle ACCADBLED.....	30.355
Assainissement Route de la Picherotte.....	30.000
Eau, Electricité Sté Antinéa.....	200.000
Voirie.....	200.000
Dessouchage, débroussaillage (Parc, terrain de sports).....	75.000
Voirie route de Rieux.....	236.000

Le budget, tel qu'il vous est présenté, respecte l'équilibre budgétaire.

Un effort particulier a pu être réalisé dans le domaine des dépenses d'investissement grâce à l'apport de recettes provenant de la vente de terrains (ECOMARCHE: 480.000Frs). En outre, le conseil municipal a voté à l'unanimité les taux d'imposition applicables en 1989 et représentant la totalité des recettes fiscales:

- Taxe d'habitation 8,28%
- Taxe professionnelle.....11,13%
- Taxe foncier bâti.....16,42%
- Taxe foncier non bâti.....49,62%

Après un léger redressement nécessaire des taux, et malgré une augmentation de 5% de la part communale, le prélèvement fiscal de notre commune reste le plus faible de l'ensemble du canton.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Dans tous nos bulletins, une part importante sera consacrée à la vie associative de notre village.

En effet, par leur volonté d'action et de dynamisme, nos associations apportent à l'ensemble du village, instruction, détente et distractions. Notre conseil municipal s'engage ici, à les écouter et les aider. C'est ainsi, qu'à chacun de nos bulletins une place leur sera offerte pour se présenter, définir leur structure et proposer leurs prochaines activités.

Pour ce premier bulletin 5 associations auront ainsi le plaisir de se présenter :

*AMICALE DES DONNEURS DE SANG: L'Amicale des donneurs de sang d'AZILLE et LA REDORTE fêtera au mois d'Octobre au Foyer d'AZILLE son seizième anniversaire.

Elle a été créée dans le but de resserrer des liens très étroits entre les habitants de nos deux communes, liens réels actuellement, et surtout pour promouvoir le DON du sang.

Tout donneur de sang fait automatiquement partie de l'AMICALE s'il le désire ainsi que sa famille; femme ou mari et enfants.

L'AMICALE organise en collaboration avec le centre de Transfusion Sanguine de CARCASSONNE TROIS COLLECTES PAR AN : AVRIL, AOUT DECEMBRE.

Toute personne en bonne santé de 18 à 65 ans peut venir offrir un flacon de sang. A la dernière collecte d'Avril 97 Flacons ont été recueillis 50 à LA REDORTE et 47 à AZILLE. 10 nouveaux donneurs, la plupart des jeunes, se sont présentés.

Venez nous rejoindre à la prochaine collecte de début AOUT et pensez qu'un jour vous-même ou un de vos proches vous aurez besoin du CENTRE de TRANSFUSION SANGUINE et vous serez très heureux de ses bienfaits.

*CLUB DU 3eme AGE: 257 dont 152 Redortais et 105 de l'extérieur (AZILLE PEPIEUX, CESSERAS, etc.....) cotisants.

Son but est de créer des liens d'amitié, de solidarité. Dès la retraite vivre autrement, vivre agréablement. Eviter le repli sur soi-même.

Créer avec nos voisins un mouvement de masse qui permette pour des voyages, des lotos, des repas d'être, à qualité égale meilleur marché que tout ce que l'on peut trouver par ailleurs.

Nous ne voulons pas qu'un problème financier empêche qui que se soit de participer.

La porte est grande ouverte pour tous, avec une cotisation minimale de 25 Frs, depuis 5 ans et nous regrettons que trop peu de retraités de LA REDORTE restent encore au dehors de l'association.

Notre activité : Ouverture tous les Jeudis après midi du foyer : jeux de cartes, ouvrages, petits lotos où toute la recette est distribuée,

inscriptions aux diverses manifestations - tout cela demande encore a être plus développé.

Boissons gratuites pour tous.

*TENNIS CLUB REDORTAIS : Le club de tennis organise :

- Une école de tennis (tous les samedis après-midi) sous la conduite d'un moniteur spécialisé. Une trentaine d'enfants et d'adolescents fréquentent cette école de tennis.

- Les rencontres en compétition en liaison avec le Comité Départemental de Tennis. 1 équipe senior masculin engagée en championnat de l'Aude et une équipe senior masculin engagée en coupe Courtés.

Pas de prévision de tournoi pour la période estivale.

UTILISATION DES COURTS DE TENNIS : Gérée par la Mairie. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie pendant les heures d'ouvertures.

*LE COMITE DES FETES: Son but est d'animer le village tout au long de l'année par ses bals, son carnaval, sa fête locale etc-----

Animé , essentiellement, par les jeunes redortais, le comité des fêtes touche toutes les couches de la population dans toutes ses Manifestations.

Toutes les redortaises et les redortais sont invités à se joindre à cette équipe.

*L'AMICALE BOULISTE : Après deux ans de sommeil le club bouliste est sorti de sa léthargie.

A ce jour, plus de 50 licences ont été délivrées et il n'est pas utopique de prévoir le chiffre de 80 au démarrage de la saison.

La réalisation du boulo-drome n'est pas étrangère à ce renouveau. Grâce aux efforts conjugués de la municipalité et des amoureux du "têtard" et du "carreau", les boulistes redortais vont pouvoir bénéficier d'un cadre unique pour pratiquer leur sport favori.

Nous rappelons la composition du bureau :

- Président : Mr VIVAR Joseph
- Vice-Président : Mr ROULLAC André
- Secrétaire : Mr ROQUI Gérard
- Secrétaire Adjoint : Mr REY Patrick
- Trésorier : Mr SENEGAS Jean-Louis
- Trésorier Adjoint : Mr REY Didier

DERNIERE MINUTE

Dans le cadre des fêtes du Bicentenaire de la Révolution Française, le 14 juillet à 11H30 aura lieu un défilé et un dépôt de gerbe au monuments aux morts.

De plus, ce même jour à la même heure, aura lieu l'inauguration de la nouvelle stèle de la Marianne à son emplacement habituel.

COMMUNE DE LA REDORTE

PROGRAMME DES FESTIVITES ET ANIMATIONS ESTIVALES ETE 1989

- * AMICALE BOULISTE : A partir du 1er juillet,
Les MARDIS : Concours en doublettes, à la volaille, ouvert aux joueurs venant de l'extérieur.
Les JEUDIS : Concours à la mêlée réservé aux Redortais
Un après-midi par semaine (jour non encore fixé) : concours réservé aux enfants.
Pour la Fête Locale : Grand concours à la volaille réservé aux Redortais.
- * COMITE DES FETES :
FETE DU 14 JUILLET
A partir de 14 Heures: Grand concours de pétanque sur les bords du Canal.
16H : Jeux nautiques et animations pour les enfants
18H : Apéritif offert par la Municipalité.
- FETE LOCALE : du 28 au 31 juillet.
Vendredi 28 juillet : En soirée, grand bal avec l'orchestre "ESPACE"
Samedi 29 juillet : Bal avec l'orchestre "TEST"
Dimanche 30 juillet : A partir de 10H, Tour de Table avec la "PENA DU LANGUEDOC"
Matinée et soirée : Grand Bal avec l'orchestre "JO RICCI"
LUNDI 31 juillet : En soirée, grand bal avec l'orchestre "CALIFORNIA"
- * CLUB DU 3ème AGE :
Le 20 juillet : Repas champêtre d'été dans le cadre unique du Parc Municipal
- * AMICALE DES DONNEURS DE SANG :
Du 20 au 30 août : Grand voyage annuel de 11 jours à Venise et au Tyrol
(112 PARTICIPANTS)
Le 28 octobre à 20H30 au Foyer d'AZILLE : 16ème Assemblée Générale
- * U.S.R. XV : En prélude à l'ouverture de la première saison rugbystique du Club,
une rencontre amicale avec un club du Comité est prévue au Stade Henri Pau
à l'occasion de la Fête Locale.
- * SOCIETE DE PECHE : Nos pêcheurs s'emploient activement au repeuplement de l'Argent Double.
Quatre alevinages en truites ont été réalisés successivement depuis le début de l'année par la Société. Plusieurs autres opérations visant à repeupler rivière en goujons et barbeaux truites sont prévues avant la fin de la saison.